

BGer 6B_537/2007 vom 21. September 2007

Bundesgericht, 2007-09-21, FR

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/bger_6B_537_2007

FR: TF 6B_537/2007 du 21 septembre 2007

IT: TF 6B_537/2007 del 21 settembre 2007

Erwägungen

E. 1

Selon l' art. 108 al. 1 let. a LTF , le Président de la Cour décide en procédure simplifiée de ne pas entrer en matière sur les recours manifestement irrecevables.

E. 2

Faute de qualité pour recourir, le mémoire est manifestement irrecevable. En effet, la Cour de céans a jugé que l' art. 81 LTF ne permettait en principe pas au simple lésé, qui n'est pas une victime au sens de l' art. 2 al. 1 LAVI , de former un recours en matière pénale (arrêt 6B_12/2007 du 5 juillet 2007, destiné à la publication). Or, la recourante se dit victime mais ne démontre aucunement que le faux dans les titres allégué aurait causé une atteinte directe à son intégrité corporelle, sexuelle ou psychique.

Dès lors, le Tribunal fédéral ne saurait entrer en matière sur le recours.

E. 3

Les conclusions de la recourante paraissaient d'emblée vouées à l'échec, ce qui exclut l'octroi de l'assistance judiciaire (art. 64 al. 1 LTF).

Un émolument judiciaire est mis à la charge de la recourante (art. 66 al. 1 LTF). Il sera d'un montant réduit vu la situation économique précaire de celle-ci.

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.